

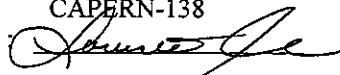
Gouvernement du Québec
Député d'Abitibi-Est
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec

Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles

Déposé le : 2012-03-23

CAPERN-138

Secrétaire



Québec, le 19 mars 2012

L'honorable Gerry Ritz
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
et ministre de la Commission canadienne du blé
Tour 7, 9^e étage, bureau 149
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Monsieur le Ministre,

Récemment, la question de l'identification des viandes provenant d'animaux abattus en vertu d'un rituel halal ou kasher a été soulevée au Québec. Certains intervenants ont mentionné qu'il pourrait être opportun d'identifier ces viandes, afin que la population soit en mesure de les distinguer sur les tablettes.

Nous croyons qu'il y aurait lieu que le gouvernement fédéral examine la possibilité de réglementer l'identification des viandes provenant d'abattages rituels. Je tiens à vous assurer de notre collaboration pour le suivi de ce dossier.

Je vous remercie de m'informer de vos intentions à ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



PIERRE CORBEIL